

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

du dimanche 24 mai 2020

Le Conseil Municipal de VOLLORE VILLE, dûment convoqué le 19 Mai 2020, s'est réuni, à huis clos, le dimanche 24 mai 2020 à 13 h 00 sous la présidence de Pierre ROZE, Maire,

Présents : Pierre ROZE, Nadine GOUILLOUX, Dominique MAYET, Virginie CHASSAIGNE, François-Xavier AUBERT LA FAYETTE, Virginie ARNOLD, Pierre DAMBRICOURT, Elodie JOLY, Fabrice JOLY, Olivier LEVIGNE, Justine TOSONI

Absents excusés : Wilfrid MOIGNOUX, Sarah HOSMALIN

Procurations : Françoise GOUSSEF à Nadine GOUILLOUX, Philippe PICHON à Elodie JOLY

Secrétaire de séance : Nadine GOUILLOUX

DETERMINATION NOMBRE ADJOINTS

Le conseil municipal a déterminé le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Il est donc décidé la création de **quatre** postes d'adjoints.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

M. le Maire précise que les indemnités allouées aux élus sont basées sur l'indice brut 1027 (fixé depuis le 29/12/2019) de la fonction publique et demande d'en fixer la répartition.

MAIRE : valeur de la base d'indemnité = 40,30 %

ADJOINTS : valeur de la base d'indemnité = 10,70 %

CONSEILLER DELEGUE COMMUNICATION

Suite à l'installation du nouveau conseil, il est décidé de donner délégation à un conseiller « communication ».

La fonction de « délégué communication » sera assurée par M. Olivier LEVIGNE .

M. le Maire se charge de prendre l'arrêté correspondant pour lui donner la délégation

Le reliquat des indemnités des 4 adjoints non pris sera réparti entre le conseiller municipal délégué « communication » et tous les autres conseillers, à savoir :

FONCTION	TITULAIRE	TAUX en % de l'I.B. Terminal de la F.P.T.
MAIRE	M. ROZE PIERRE	100.00 %
PREMIER ADJOINT	MME GOUILLOUX NADINE	10.165 %
DEUXIEME ADJOINT	M. MAYET DOMINIQUE	8.025 %
TROISIEME ADJOINT	MME CHASSAIGNE VIRGINIE	5.35 %
QUATRIEME ADJOINT	M. AUBERT LA FAYETTE FRANCOIS-XAVIER	5.35 %

CONSEIL MUNICIPAL DELEGUE Communication	M. LEVIGNE OLIVIER	3.478 %
CONSEILLER MUNICIPAL	MME ARNOLD VIRGINIE	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	M. DAMBRICOURT PIERRE	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	MME GOUSSEF FRANCOISE	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	MME HOSMALIN SARAH	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	MME JOLY ELODIE	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	M. JOLY FABRICE	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	M. MOIGNOUX WILFRID	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	M. PICHON PHILIPPE	1.156 %
CONSEILLER MUNICIPAL	MME TOSONI JUSTINE	1.156 %

Il est précisé que la date d'effet démarre à compter de ce jour, date de l'installation du conseil.

COMMISSION APPEL D'OFFRES (C.A.O.)

M. Pierre ROZE, Président

Titulaires : Mme Nadine GOUILLOUX, M. Dominique MAYET, Mme CHASSAIGNE Virginie,

Suppléants : M. François-Xavier AUBERT LA FAYETTE , Mme Virginie ARNOLD, Mme Justine TOSONI

DELEGATIONS AU MAIRE

Le Conseil municipal délègue à M. le Maire les attributions nécessaires à la gestion de la commune (gestion financière ; urbanisme, travaux,)

L'ensemble des décisions est approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 13 h 30.